

COMPTE RENDU CONSEIL DU 13 MARS 2018

Présents : RENE PIOLOT-DANIEL GARNIER-PATRICIA LE GUEZIEC-JEAN-YVES LE BRAS-JEAN-JACQUES LE GUEN-JEAN-PIERRE TANGUY-CATHY-REINE RUSCICA-ARMELLE HENRY

Absents : Gildas MORVAN (procuration à Patricia LE GUEZIEC)-Pascale CHAPOPOT (procuration à Cathy-Reine RUSCICA)-Denis BENARD

-Subventions 2018

Après délibération le Conseil adopte les subventions suivantes :

TI AR VRO :50 euros-ASPTT LANNION : 50 euros-Amicale des sapeurs-pompiers : 50 euros-Secours populaire : 150 euros-Banque Alimentaire : 50 euros-Croix Rouge : 150 euros (1 abstention)-Don du sang : 100 euros-CIDFF Lannion : 50 euros-Solidarité Paysan : 40 euros-protection civile 22 : 10 euros-Association sportive du Collège du Penker de Plestin :50 euros-Leucémie Espoir : 50 euros-SNSM : 50 euros-Eaux et Rivières : 50 euros

-Revoyure du contrat départemental de territoire 2016-2020

A l'unanimité le Conseil valide les modifications apportées au contrat départemental de territoire 2016-2020 suite à la revoyure à mi-parcours et autorise le Maire à signer l'avenant actualisant le contrat initial

-Subvention exceptionnelle de 100 euros pour un voyage scolaire

A l'unanimité